

CONSEIL MUNICIPAL - COMMUNE DE LAUNAC 31330

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE

Séance du 5 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze janvier à 20h30, le Conseil Municipal de Launac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas ALARCON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 janvier 2026.

PRESENTS : Nicolas ALARCON, Pierre BARTHES, Alain BUSQUE, Olivier CROT, Jean-Paul FERRAND, Alain GAUDON, Christelle GUYON, Alain LEZAT, Christine LOUBAT, Arielle PILON.

ABSENTS EXCUSES : Véronique FARGUES, Mélanie GALY, Céline GUELFY, Géraldine ZUCHETTO.

Ont donné pouvoir : Véronique FARGUES à Alain LEZAT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christelle GUYON

Monsieur le Maire demande l'approbation du compte rendu du 14 janvier 2026.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal vote l'approbation à l'unanimité des présents à la séance.

2026-02-01 Renouvellement de la Convention Territoriale Globale des Hauts Tolosans 2026-2030

Monsieur le Maire indique qu'au 10 juillet 2025 a démarré, dans les Hauts Tolosans, la démarche de renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Cette démarche, co-pilotée par la CAF de la Haute Garonne et la CCHT, doit s'appuyer sur un diagnostic partagé du territoire (diagnostic élaboré à partir d'un portrait de territoire réalisé à travers le recueil des avis des habitants sur les services du territoire et des données socio-démographiques) en vue de définir les priorités et les moyens à mettre en œuvre dans un plan d'action adapté pour les années à venir et co-construit avec les communes.

Ce projet commun est destiné à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions menées sur notre territoire en direction des familles dans les domaines de la petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap et animation de la vie sociale.

Rappel des différentes étapes :

Considérant que cette élaboration s'effectue avec la participation des élus et services, des partenaires des communes et de la CCHT,

Considérant les documents annexés (enjeux et fiches action),

Un premier comité de pilotage de lancement de la démarche, représentant les membres du bureau de la CCHT s'est tenu le 26 août 2025.

Ensuite, des premiers ateliers en septembre ont été réalisés par bassins de vie : 3 enjeux stratégiques ont été identifiés en matière de services existants sur notre territoire dans les domaines mentionnés ci-dessus. Le 19 septembre dernier, a été proposé 1 séminaire partenarial visant à décliner de manière opérationnelle ces enjeux pour permettre aux familles, de trouver les réponses adaptées à leurs besoins sur le territoire.

Le 10 octobre, s'est tenu un second comité de pilotage visant à valider le diagnostic et définir les ambitions pour le plan d'action.

Le 16 octobre dernier, réunis autour d'un second séminaire, les services et les partenaires ont identifié des actions à partir des objectifs stratégiques.

A la suite de ces derniers ateliers, le Cabinet KPMG, la CAF, le Conseil Départemental, la MSA, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDSN) et la CCHT ont proposé de reprendre ces 6 objectifs opérationnels et les traduire en 14 fiches action. Le plan d'action a été validé par le comité de pilotage composé des 29 membres le 26 novembre 2025.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

- De prendre note du plan d'action de l'élaboration de la Convention Territoriale Globale,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la Convention de Territoriale Globale et tout document y afférent.

Arielle Pilon présente le sujet et détaille les objectifs opérationnels ainsi que les grandes lignes du plan d'action validé par le comité de pilotage.

Nicolas Alarcon précise que cette convention sera signée le 10 février prochain et il précise que cette convention permettra d'obtenir des aides des partenaires tel que la CAF

Pierre Barthès demande quel est le coût du cabinet qui a travaillé sur ce plan d'action

Arielle Pilon explique que c'est la Communauté de Communes qui a porté le projet et que le coût n'a pas été précisé

Elle précise que ce cabinet a mis l'accent sur plusieurs points intéressants notamment le bien vieillir tel que la mise en place d'action intergénérationnelles, mutualiser le portage des repas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

	Nomenclature		Objet de la délibération
	N°	Thème	
2026-02-01	9	1	Renouvellement de la Convention Territoriale Globale des Hauts Tolosans 2026-2030

EMARGEMENTS

ALARCON Nicolas	BARTHES Pierre	BUSQUE Alain	CROT Olivier
FARGUES Véronique	FERRAND Jean-Paul	GALY Mélanie	GAUDON Alain
Procuration à Alain LEZAT		/	
GUELFY Céline	GUYON Christelle	LEZAT Alain	LOUBAT Christine
/			
PILON Arielle	ZUCHETTO Géraldine		
	/		